

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Comité En exercice syndical	Présents
--	----------

37	37	19
----	----	----

Séance du 26 mai 2011

Date de la convocation

14-04-11

Date d'affichage

14-04-11

Objet de la Délibération

2011-05-06

Décision Modificative
N°1/2011

L'an deux mille onze

Et le vingt six mai

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervoies), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JP CRASSUS** CdC du Saint-Chinianais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
23 JUIN 2011
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 310511

après dépôt en Préfecture

310511

Objet : Décision Modificative N°1/2011

Afin d'ajuster le budget de l'exercice en cours, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir inscrire en augmentation de crédits :

- en recettes de fonctionnement :
 - le report du résultat 2010, à hauteur de 27.197,52 €,
- en dépenses de fonctionnement :
 - un virement au compte « 64131 –Rémunération » pour 27.197,52 € ;
- en recettes d'investissement :
 - le report du résultat d'investissement 2010, à hauteur de 3.742,20 €, tel que délibéré lors de l'affectation du résultat 2010 ;
- en dépenses d'investissement :
 - les dépenses affectées à l'informatique et la bureautique pour 3.742,20 €.

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
F	002	Excédent antérieur reporté		27.197,52 €
F	012	64131 Rémunération	27.197,52 €	
TOTAL			27.197,52 €	27.197,52 €

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
I	001	Solde d'investissement reporté		3.742,20 €
I	2183	Informatique et bureautique	3.742,20 €	
TOTAL			3.742,20 €	3.742,20 €

Et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical inscrit la décision modificative N° 1/2011.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 26 mai 2011.

Le Président,
Francis BOUTES


